

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Huit le Vingt Sept Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Téroute, F. Hervé, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, AM Garangé, L. Monnerie, D. Renouf, , Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, C. Pecchia, P. Le Dro, V. Robin Cornaud

Absents excusés :

P. Guilbaudeau qui a donné procuration à L. Monnerie

C. Jourdain qui a donné procuration à A.M. Goujon

MF Guillemot qui a donné procuration à M. Foidart

Absent :

L. Médica,

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 21 Mars 2018

Date de l'affichage : 21 Mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 32

2018_44 : Cession d'un ancien chemin à Brangoulo

Rapporteur : G. Thiery

Il s'agit du chemin d'origine menant au hameau, abandonné après la construction d'une route contournant l'ensemble bâti.

La demande émane de la Fondation Ker-Jean (Polignac).

Le but est de diviser cet ensemble en 5 lots et de les vendre. Ils sont classés Ar au Plan Local d'Urbanisme.

Le classement Ar au PLU ne permet que la restauration du bâti existant et l'extension mesurée des constructions existantes à condition qu'elle se fasse en harmonie avec la construction d'origine, en continuité du volume existant, sans élévation du bâtiment principal et sans que son emprise au sol n'excède excéder 50 % par rapport à l'emprise au sol du bâtiment existant à la date de publication du POS de 1984 et sans pouvoir dépasser 50 m² d'emprise au sol :

Au sein des espaces agricoles, la zone Ar, identifiée pour son bâti présentant un intérêt patrimonial ou architectural, est affectée à l'aménagement et à la réfection de bâtiments dans des secteurs de taille et de capacité d'accueil limités, à la condition de ne porter atteinte ni à la préservation des activités agricoles, ni à la sauvegarde des sites, milieux naturels et

paysages et dans la limite d'une capacité suffisante des équipements d'infrastructure existants (voirie, eau potable, électricité...).

Ces secteurs sont soumis à protection architecturale du fait de leur caractère patrimonial. Les demandes d'autorisations concernées par ces secteurs devront respecter les règles édictées à l'annexe n°2 afin de préserver leur homogénéité architecturale.

Le prix proposé est le même que pour des cessions de voiries précédentes, soit 15 € le m², la surface apparente est de 528 m², la section cadastrale est YX.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des Quartiers et des Gens du Voyage du 21 février 2018 ;

AUTORISE la vente d'un terrain situé au cœur du hameau de Brangoulo, d'une surface apparente de 528 m², pour la somme de 7 920 €, à la Fondation Ker-Jean (Polignac) ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes et documents nécessaires à cette cession ;

DIT que tous les frais, notamment d'actes, de géomètres et le dévoiement éventuel des réseaux, seront à la charge de l'acquéreur.

Adopté à l'unanimité

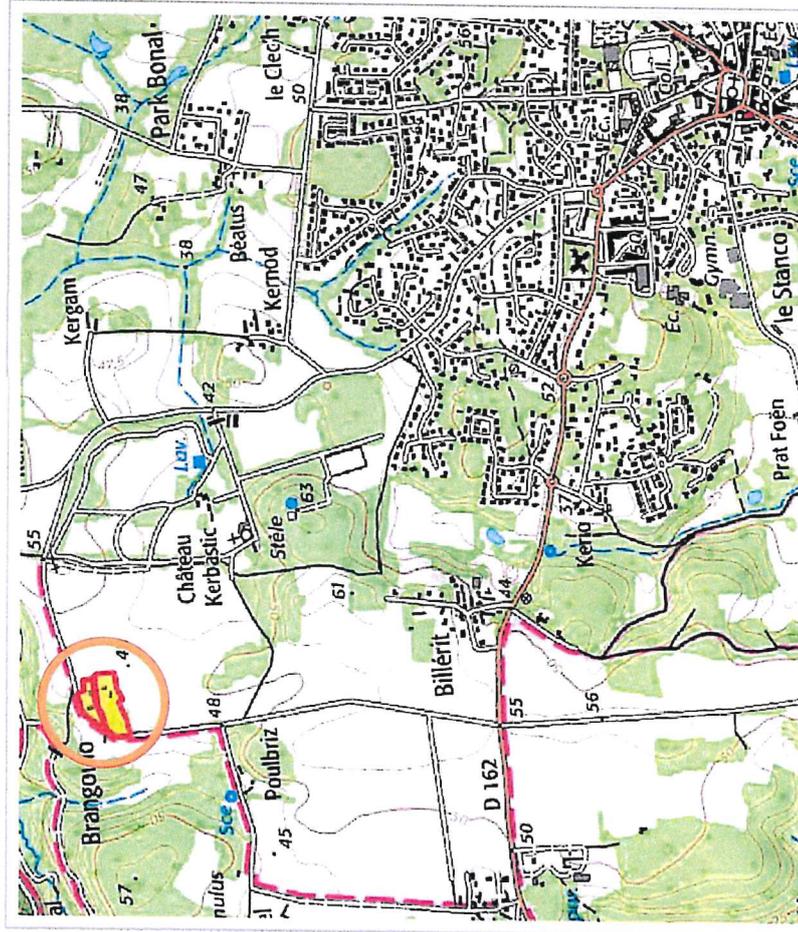
POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 28 Mars 2018
Le Maire,
Joël DANIEL



Propriété de SC AGRICOLE DU DOMAINE DE KERBASTIC

Cadastre Section YX n° 1p - 43p - 44 - 45 - 46 - 49 - 50p - 482p - Domaine public p

Plan de situation



sans échelle

Laurent MARTIN SARL
Centre d'Affaires La Découverte
Immeuble LIZARD
39 rue de la Villeneuve - 56100 LORIENT
Tél. : 02 97 64 44 43 - Fax : 02 97 64 03 93
geo-martin.lorient@orange.fr

GUIDEL SARL
GEOMETRE E EXPERT D.P.L.G.
BUREAU D'ETUDES Y.R.D.
2b rue du puits
56520 GUIDEL
Tél. : 02 97 65 96 84 - Fax : 02 97 65 99 93
geo-martin.guidel@orange.fr

Surface apparente

Lot A / Cadastre YX n° 46p1 - 49p1 - Dp1(a) - 482p1 S=4075m²

Lot B / Cadastre YX n° 46p2 - 49p2 - Dp1(b) S=1716m²

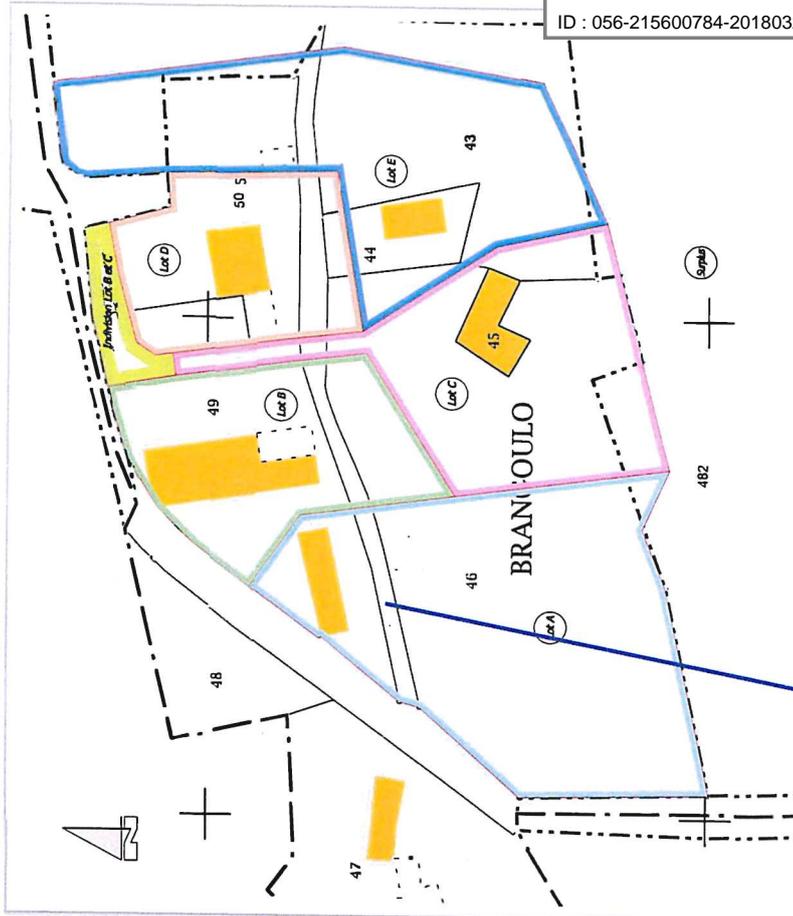
Lot C / Cadastre YX n° 45 - 46p3 - 49p3 - Dp1(c) - 482p2 - 482p3 - 43p3 S=2446m²

Lot D / Cadastre YX n° 43p1 - 44p1 - 46p4 - 49p5 - 50p2 - Dp1(d) S=1482m²

Lot E / Cadastre YX n° 1p1 - 43p2 - 44p2 - 46p5 - 50p3 - Dp1(e) S=3163m²

Lot Indivis lots B et C / Cadastre YX n° 49p4 - 50p1 S=198m²

Plan cadastral section YX



Chemin de 528 m²

Echelle : 1/10

Etabli le 11 Janvier

Envoyé en préfecture le 03/04/2018

Reçu en préfecture le 03/04/2018

Affiché le

ID : 056-215600784-20180327-201844-DE